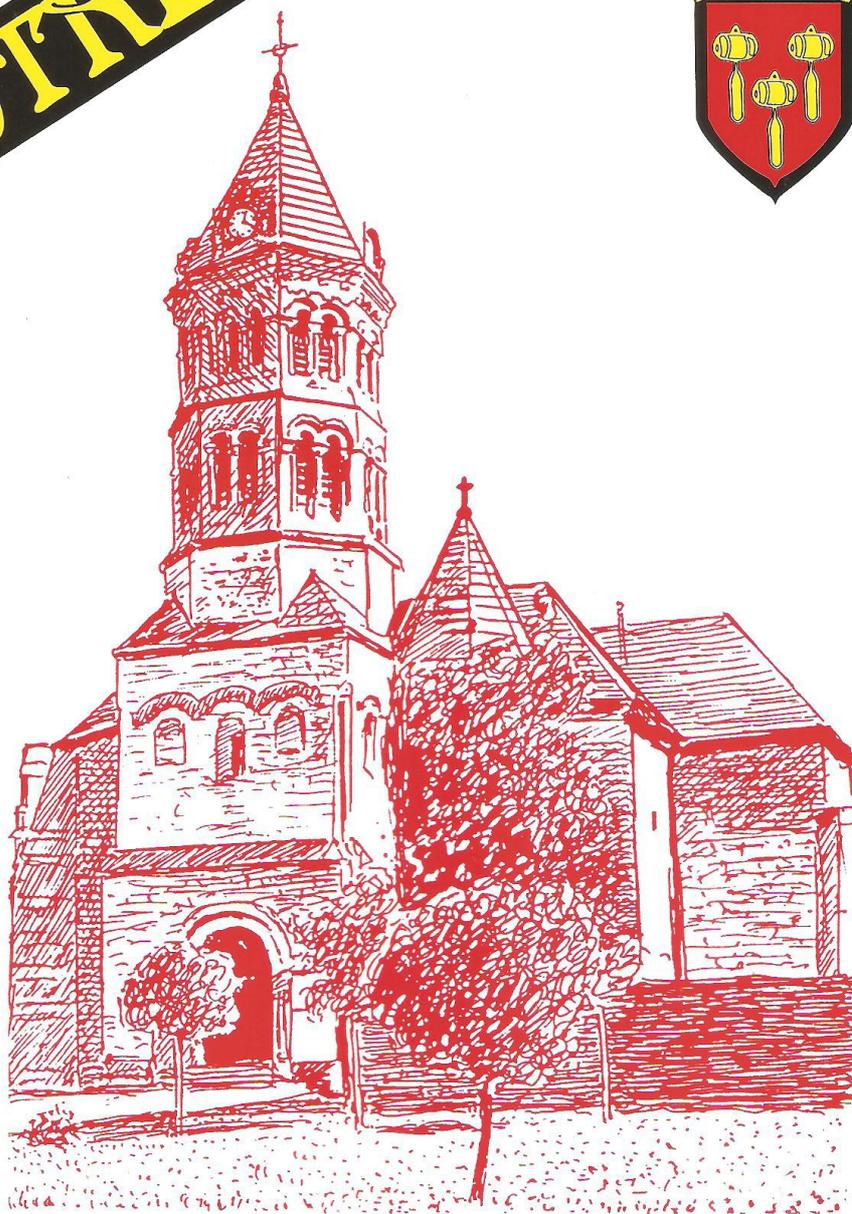


N° 80
Juillet 2006

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL JUILLET 2006

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la commune fait partie de la Communauté de Communes du Pays Hamois.
Concrètement cela se traduit par une baisse des taux communaux et l'apparition d'une nouvelle colonne sur les feuilles d'imposition comprenant les taux de la Com. de Com.

Cela permet à presque toutes les communes du canton de HAM (14 et bientôt 15 sur 18) de travailler ensemble et de pouvoir faire vivre des projets qu'une commune seule ne peut entreprendre .

Le Département et la Région ont d'ailleurs bien marqué leur volonté en ce sens puisqu'à partir de 2006 pour profiter pleinement des aides de ces deux instances il faut être en Com de Com.

Six élus du Conseil Municipal (3 titulaires et 3 suppléants) représentant MONCHY –LAGACHE à la Com de Com du Pays Hamois.

Après l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur 450m Grande rue et les travaux d'alimentation des branchements en plomb dans tout le village, les travaux d'aménagement de la Grande rue pourront débuter fin 2006 – début 2007(le Conseil Régional et le Conseil Général ayant donné leur accord de subventionnement).

Sur le plan environnemental, le Conseil municipal a montré sa volonté d'embellir le village (fleurissement, tontes plus fréquentes, tailles des haies, entretien complet des terrains de foot, tennis, boules.....). Il est désolant de constater que des dégradations de massifs, des vols de fleurs, des détériorations (chalet du terrain de jeux, abribus détruisent les efforts de celles et ceux qui se donnent le mal d'embellir le village.

En tant que Maire j'ai porté plainte à la Gendarmerie qui est venue faire des relevés dans la Commune.

Je remercie Mme MH DUJARDIN, la Commission fleurissement et, de manière générale, toutes les personnes qui ont fait de gros efforts pour l'embellissement des maisons, jardins, trottoirs, bordures, talus, pancartes d'entrées et sorties du village.

Dans ce cadre de l'environnement, je rappelle, une fois de plus, que « **la décharge** » route de DOUVIEUX **n'est pas un dépôt d'ordures**. Elle est réservée à la terre, aux gravats et aux végétaux et RIEN D'AUTRE :

♦ **Les ordures ménagères** sont ramassées tous les jeudis.

♦ **Le tri sélectif** :

⇒ papier – cartons = sac bleu

⇒ emballages cartons, plastiques, conserves = sac jaune

sont ramassés alternativement un jeudi sur deux.

♦ **Les déchets verts** : sont ramassés tous les vendredis.

♦ **Le ramassage des encombrants se fait en Juin & Décembre**

♦ **La déchetterie de FORESTE est ouverte à TOUS LES HABITANTS DE MONCHY – LAGACHE.**

Tout est fait pour que le village puisse être propre.
Merci de respecter notre environnement, faites le respecter. Nous sommes tous concernés les petits comme les grands.

.../...

.../...

Une pétition a été déposée en Mairie concernant L'ADSL en haut débit que la commune ne peut pas encore obtenir.

Le Conseil municipal s'associe pleinement à cette démarche et j'ai de nouveau contacté par écrit toutes les instances régionales, départementales, législatives et France Télécom, pour obtenir une réponse claire à notre demande.

Les réponses seront affichées en Mairie.

Un grand merci à tous ceux qui ont organisé et participé aux manifestations des 13 & 14 Juillet, et à notre ami Gérard FOURNIER qui a tiré un magnifique feu d'artifice

Le Maire : A. VALLETTE

NOUVEAU RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS ERRANTS

(voir l'article dans le bulletin de Janvier 2006)

La commune a passé un contrat avec la S.P.A. de ROUVROY (02) pour l'enlèvement des chiens errants.

Si vous êtes confronté à ce problème, prévenez la Mairie ou un élu.

Le chien doit obligatoirement être attaché et gardé chez vous.

La SPA se déplace du Lundi au Vendredi (le samedi et le dimanche il faut garder le chien chez soi)

Un responsable de la SPA habite MONCHY – LAGACHE ; pour plus de renseignements contactez la Mairie.

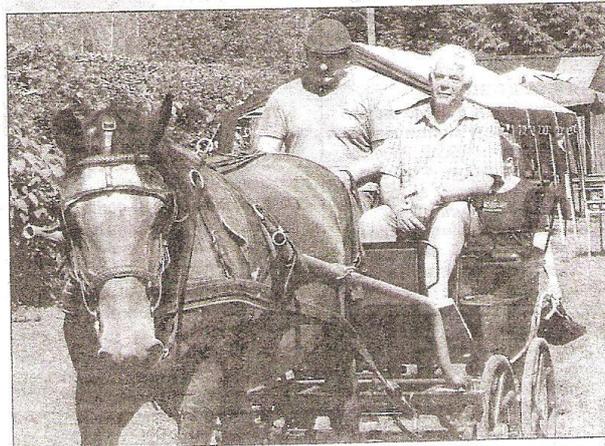
MONCHY-LAGACHE

L'amicale des pêcheurs a fêté ses 10 ans

L'Amicale des Deux Étangs existe déjà depuis une décennie et pour fêter cet anniversaire, l'équipe fait les choses en grand. Les festivités se sont déroulées sur le terrain de l'Omignon et André Bujadinovic, le président, s'affairait tous azimuts. « C'est un passage important pour l'association. Dix ans de bonne vie se doivent d'être fêtés et remarqués par la population. Notre but est de faire savoir que nous sommes là et que nos actions touchent toutes les tranches d'âges ». Des promenades en carrioles et en poneys ont plu aux participants, mais la surprise a été complète pour les enfants des écoles.

Les jeunes bénévoles de l'association ont construit le bûcher de la Saint-Jean et nombre de badauds sont venus dès 22 h 30 pour assister à la traditionnelle mise à feu.

extrait du CP26.600 D.R.



Les chevaux ont baladé les visiteurs sur les bords de l'Omignon.

Brigade de gendarmerie de HAM.
2 rue de Verdun
80400 HAM
Tel: 03.22.98.34.17
Fax: 03.22.98.34.19

Le 17 juillet 2006

A l'attention de monsieur le Maire de MONCHY LAGACHE

OBJET: Renforcement des contrôles sur les chiens classés dangereux.

Dans le cadre de la recrudescence d'accidents dramatiques impliquant des chiens classés dangereux, la gendarmerie de HAM / NESLE, ainsi que les unités cynophiles, ont décidé un renforcement de l'action des forces de l'ordre en matière de contrôle sur les chiens classés dangereux sur la communauté de brigades de HAM.(80)

Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir la liste des chiens de 1ère et 2ème catégorie pour lesquels une déclaration a été établie par les propriétaires et détenteurs. Cette liste sera adressée à la brigade de gendarmerie de HAM, à l'attention du gendarme MARTIN.

DISPOSITIF LEGAL APPLICABLE AUX CHIENS DANGEREUX

L'article L.211-12 du Code rural(CR) classe les chiens potentiellement dangereux en deux catégories, au regard à leur race et leur origines:

- 1ère catégorie: chiens d'attaque assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff sans pedigree: Boerbulls, Tosa, Pit-bulls (c'est un Staff Américain sans papier)
- 2ème catégorie: chiens de garde et de défense inscrits à un livre généalogique: Rottweiller (avec ou sans pedigree), Staffordshire Terrier américain (avec pedigree), Staffordshire Bull Terrier (avec pedigree)

Ce renforcement des contrôles et application immédiate, aura pour objet d'assurer la sécurité de tous les citoyens et de clarifier les droits et devoirs des propriétaires, détenteurs et gardiens non propriétaires de chiens.

En attente de votre réponse, je vous prie d'agréer monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Gendarme MARTIN Sandy
BT HAM

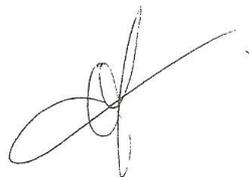
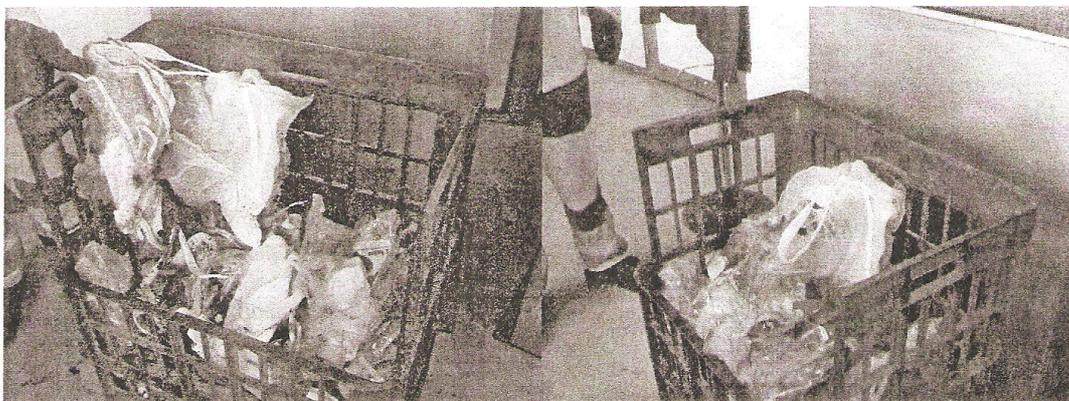


ILLUSTRATION DE LA CARACTERISATION DU 11 JUILLET 2006
AU CENTRE DE TRI
AUBINE ONYX
AMIENS

Collecte en porte à porte (emballages : sacs jaunes)

DE TROP NOMBREUSES ERREURS DE TRI : 47 % de refus



des corps gras dans le sac : pourtant dès que les emballages sont souillés ils ne sont plus valorisables.

Les films plastiques qui entourent les bouteilles plastique (eau, lait) ne sont pas encore valorisables



Les végétaux et divers pots de fleurs n'ont jamais été signalés comme valorisables dans ce type de filières



L'erreur du papier peint : ne pas mettre dans le sac, c'est un papier souillé (colle...)



Les déchets trop souillés ou gras ainsi que les pots de yaourts ne peuvent pas être recyclés à ce jour il convient de ne pas les mettre dans le sac de collecte sélective

REUNION de SENSIBILISATION au CONCOURS des VILLAGES FLEURIS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 02/05/06 18H15

24 personnes étaient présentes (+5 excusées)

- Accueil et remerciements
- présentation de la commission environnement fleurissement et des membres présents (M.Gourlin, M I Iste, M .Rigaux, P.Lever, MH Dujardin)
- généralités sur le concours des villages fleuris
- présentation de l'objectif principal :
Animer notre village en rapprochant les habitants et participer à l'amélioration de notre cadre de vie.
Commencer chacun par son environnement immédiat : maison, jardin, trottoir, plantations proches
- Information sur les critères officiels du jury avec détail des cotations des trois chapitres :
patrimoine paysager et végétal (50 points/100) 6 rubriques
Cadre de vie et développement durable (30 points /100) 7 rubriques
Animation et valorisation touristique (20 points /100) 4 rubriques
- Information sur le passage du jury (22, 23, 26 ou 27 juin) , présentation du village et des réalisations et circuit à organiser.
Une information ultérieure sera donnée sur le concours parallèle des maisons fleuries.
- Questions et discussion :

-est abordée l'importance de tontes régulières « propres » c'est-à-dire sans projection de paquets d'herbe et avec dégagement des pieds de mur et des tours d'arbres et arbustes : base d'un aspect correct du village d'après les intervenants. En exemple : Mr Schryve entretiendrait bien un lilas qui se trouve près de chez Me Borowicki mais regrette des projections d'herbe tondue et du non « détournement » des arbres

-est rappelée la mise en place du ramassage des déchets verts qui doit être mis à profit pour éviter les décharges sauvages de végétaux des particuliers.

-il est dit aux participants que les tâches des gardes communaux sont précisées par Mr le maire .que les différents points évoqués lors de la réunion ont déjà été relevés et qu'un programme de travaux existe. Il est aussi rappelé que les gardes ont d'autres tâches que les espaces verts dans leur fonction (entretien divers, peupleraie, poubelles etc..)

-MhD demande plusieurs fois que l'on se recentre sur les propositions d'actions positives des participants.

- Mr Blondé demande que la mairie intervienne pour que son voisin réduise le volume de sa haie dont l'importance aurait motivé le refus de certains chauffeurs de s'avancer jusqu'à chez lui (camion poubelles, livreur de fuel) . Ce point sera transmis en mairie mais d'un avis collectif ne relève pas de la réunion de ce soir.

-MHD demande si les participants ont des plantes à donner ou échanger. Me Vallette fait remarquer que l'automne est plus propice aux transplantations.

Finalement Mr Schryve et M Gravet proposent des pousses d'Hibiscus. Me Vallette des valérianes. MHD a fourni des pervenches et des millepertuis.

-MA Bresous propose d'associer les enfants de l'école à l'opération, il est envisagé la constitution et l'entretien des quatre jardinières de rue proches de l'école ainsi que la réalisation de jardinières ou de pots dans l'école, pour cela Mesdames Borowicki et Vallette proposent des pots usagés. Il est convenu que la commune donnera aussi quelques plantes de saison à repiquer (comme nous l'avons fait tous les ans).

-MHD informe que des travaux de nettoyage du monument aux morts ont été demandés à un prestataire, c'est la raison pour laquelle le gazon n'a pas été ressemé et que les rosiers seront protégés par une bâche durant les travaux. Un peu de patience et peut être quelques plantations temporaires seront nécessaires durant ces prochains mois.

Ces travaux font partie de l'entretien des monuments et bâtiments communaux.

-des jardinières vont être remises sur le pont de l'Omignon (installation P .Levert)

En conclusion il est demandé à chacun de veiller à la « bonne mine » de son environnement immédiat qu'il soit personnel ou communal.

Liste des participants :

- | | |
|-------------------------------------|------------------|
| - Mr Schryve F | - Me Dreux F |
| - Mr et Me Marczak F | - Me Eloire L |
| - Me Gaux A | - Mr Gravet M |
| - Me Pist AM | - Me Gourlin M |
| - Me Bourbier R | - Me Iste MI |
| - Me Willekens M | - Mr Rigaux M |
| - Mr et Me Prestel J | - Mr Levert P |
| - Me Borowicki M | - Me Dujardin MH |
| - Mr Blondé B | Excusés: |
| - Me Bresous MA | - Mr Vallette |
| - Me Ramette Dany (courrier picard) | - Mr Bresous |
| - Me Vallette S | - Me Petit A |
| - Me Biblocque P | - Mr Capon M |
| - Me Gourdin F | - Me Jubé |

La commission environnement fleurissement remercie celles et ceux qui participent ou souhaitent participer activement à l'embellissement de nos espaces verts et massifs.

Comme il a été convenu lors de notre réunion publique du 02/05/06 chacun est, dès à présent, invité à œuvrer pour son proche environnement, à savoir : collaborer à l'entretien et/ou à l'amélioration réguliers d'un massif, d'un talus, de haies, d'arbres, de bordures ou de trottoirs de son quartier.

Certains se sont déjà mis à l'ouvrage : ex à l'entrée village côté Devise, sur le talus du virage de la barque, route de Devise etc... d'autres se sont proposés : ex pour agrémenter un massif de quelques fleurs et les entretenir.

Mr Capon, excusé, avait proposé de restaurer le monument aux morts. Compte tenu des objectifs que nous nous sommes donnés dans cette réunion et étant donné l'outillage dont il dispose nous l'invitons à participer à l'entretien des massifs de la pointe de la râperie qui en raison de leur exposition nécessitent un suivi régulier.

Nous proposons aux autres bonnes volontés de nous faire connaître les espaces particuliers de leur quartier dont ils souhaitent prendre soin.

DIVERSES PERMANENCES & SERVICES EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL

☞ MONSIEUR LE MAIRE reçoit en Mairie le **LUNDI** de 17h00 à 18h00 et le **SAMEDI** de 10h30 à 12h00 (sauf imprévu).

☞ ASSISTANTE SOCIALE:

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le **lundi de 14h00 à 16h30**

Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65

En Juillet / Août: uniquement les 17/07 & 21/08 .

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico -social de HAM au **03-60-03-47-40** - Résidence BADINGUET .

☞ CONSULTATION P.M.I.: Attention en Juillet la consultation aura lieu le

Lundi 31 Juillet (pas de consultation en août)

Un Médecin PMI Mme BAILLEUL et une puéricultrice Mme CASSELEUX sont à votre disposition une fois par mois au Foyer Rural **le mardi de 14h00 à 17h00** aux dates suivantes :

A Partir de Septembre 2006:

12 septembre - 10 Octobre - 14 Novembre- 12 Décembre

SECRETARIAT DE MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- Lundi : de 9h00 à 12h00.
- Mardi : de 14h00 à 18h30 (vente tickets de cantine)
- Mercredi : de 9h00 à 12h00 (vente tickets de cantine)
- Vendredi : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

☞ Prix du ticket repas pour la cantine scolaire : 3.70€ (rentrée septembre 2006) **Vente à partir du mardi 29 Août (uniquement les mardi & mercredi)**

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

E-mail : mairiemonchylagache@wanadoo.fr

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir.

Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 2006

NAISSANCES



- ☺ Emeric CHASSAGNOUX, né le 22 janvier 2006 à PERONNE .
- ☺ Baptiste DEGREMONT, né le 19 mars 2006 à ST QUENTIN
- ☺ Julien HERY, né le 17 mai 2006 à ST QUENTIN

MARIAGES



DECES & INHUMATIONS

- Etiennette LEROUX - DERLY, décédée le 13 janvier à PERONNE
- Lucienne DOUAY - CAPRON, décédée le 20 février à MONCHY - LAGACHE
- Jeanne HERY - PIERRE , décédée le 24 février à GROSLAY (95)
- Van Hai NGUYEN, décédé le 20 mars à PERONNE (80)
- Jeannette TEINIELLE - LEFEVRE, décédée le 7 mai à MITRY - MORY (77)
- Edmond JOUY, décédé le 15 Juin à PERONNE .
-

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

-venus se faire connaître en Mairie-

- ☒ Guillaume DERGUESSE & Anne LOBJEOIS - 5 rue de LANCHY-
- ☒ Christophe RENAULT & Cindy STEMPNIAK - 3 rue de VRAIGNES -
- ☒ Mme Lucienne VIENNE - 47 Grande rue -
- ☒ M & Mme Stéphane BLAUDEZ - 4 Grand' Place -

☞ **RAPPEL** : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.
Merci de vous présenter en Mairie avec le livret de famille ou une pièce d'identité .

☞ L'inscription sur la liste électorale ne se fait pas d'office, vous devez venir en Mairie remplir un imprimé spécifique pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale en 2007.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{er} MARS 2006**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS – M.H DUJARDIN –M. RIGAUX – M DUPARCQ – JF CARBONNAUX - G DEBAIL – M GRAVET – JB GRU –

Absents excusés avec procuration : MI ISTE – P VANDEROSIEREN Absent excusé : J. BOILLEAU
Secrétaire de séance : Y. BRESOUS

- Le compte rendu de la dernière séance (14/12/2005) est approuvé à l'unanimité.

➤ **Compte Administratif année 2005 & affectation des résultats**

☞ total des dépenses de la section d'investissement 2005: 197420.31€
☞ solde déficitaire reporté de l'année 2004 :..... - 2078.18€
☞ total des recettes de la section d'investissement :..... 148591.78€
Résultat global cumulé fin 2005 :.....-50906.71€

☞ total des dépenses de la section de fonctionnement 2005: 371186.49€
☞ total des recettes de la section de fonctionnement 2005 : 415780.17€
☞ solde excédentaire reporté de l'année 2004 :.....: 194153.42€
☞ Part affectée à l'investissement..... 2078.18€
Résultat global cumulé fin 2005 +185762.21€

Résultat global cumulé des deux sections fin 2005 :...+ 185762.21€ .

Cet excédent de 185762.21€ sera reporté sur le budget 2006 en recettes de fonctionnement. Monsieur le Maire demande s'il y a des questions sur ce C.A. Ensuite il est procédé au vote de ce C.A de l'année 2005, qui est approuvé à l'unanimité.

➤ **Travaux 2006 et plus**

Suite aux réunions de la commission « Urbanisme- voirie » des 15 & 27 février 2006, les membres de cette commission- après étude des différents projets- proposent les dossiers suivants :

- ⇒ **Aménagement du Centre Bourg** : M. le Maire rappelle le total HT estimatif du projet présenté par le Cabinet GUERRIER : 439890€HT. Il propose au Conseil de réaliser ces travaux sur trois ans de la façon suivante :

Tranche 1 : 2006	Section 1	125838€		
	+mur rue cimetière	+ 11000€	136838€ HT	
Tranche 2 : 2007	Abords Eglise	168305€		
	- mur rue cimetière	- 11000€	157305€ HT	439890€ HT
Tranche 3 : 2008	Section 2	12015€		
	Section 3	80691€	145747€ HT	
	Place 11 Novembre	53041€		

Les dossiers de subventions sont maintenant étudiés dans le cadre de plans triennaux (C. Régional & C. Général) et il faut donc pouvoir présenter le projet sur trois années pour demander les subventions (Conseil Général, Conseil Régional- ADES dans le cadre du FRAPP et 1% paysage A.29). Ces travaux ne pourront être effectués que si les subventions demandées sont accordées en 2006.

Après discussion et explications, le conseil donne son accord à l'unanimité (13 voix)
Pour la 1^{ère} tranche cette année un emprunt sera certainement nécessaire, les taux actuels sont très bas et l'endettement communal faible.

.../...

⇒ Réfection du terrain de tennis (court en béton poreux) : M. le Maire demande à M. JB GRU d'exposer le projet de réfection de ce court avec lecture des trois devis reçus : le terrain date de plus de 30 ans et son état ne permet plus de jouer en toute sécurité d'où la nécessité de le rénover (un technicien de la Ligue de Picardie de Tennis a établi un rapport en ce sens). Le club peut participer à hauteur de 22% à ces travaux, une subvention du Conseil Général va être demandée (30% du HT) ainsi qu'une subvention dans le cadre du FRAPP ADES / Conseil Régional (18% du HT) il resterait à la charge de la commune 30% du total HT des travaux. La TVA sera récupérée dans deux ans.
Après discussion et comparaison des devis, le conseil donne son accord à l'unanimité (13 voix) pour retenir le devis de la société POREUX TENNIS de BILLY/AISNE d'un THT de 16177€ soit 19347.69€ TTC.

Après ces travaux, il faudra voir avec l'école pour inciter les jeunes à venir jouer (l'effectif de licenciés étant en baisse).

M. Martial GRAVET demande pourquoi ces travaux ne peuvent pas être pris en charge par la Communauté de Communes du Pays Hamois qui prend en charge une partie des travaux du tennis de HAM : M. le Maire précise que la Com. de Com ne prend en charge que les travaux de fonctionnement, pas ceux d'investissement.

⇒ Vitraux de l'église St Pierre : M. le Maire lit les devis établis en vue de la protection des vitraux - trois possibilités de matériaux –

- soit du grillage en acier galvanisé laqué au four (durée de vie d'environ 60 ans) pour un coût de 9834€ HT
- soit en plexiglas macrolon (durée de vie d'environ 40 ans) avec un coût moindre d'environ 10% par rapport à l'acier galvanisé.
- soit en cuivre (durée de vie d'environ 200 ans) pour un coût de 13992€ HT.

Des demandes de subventions vont être déposées auprès du Conseil Général, de la D.R.A.C. (mais en sachant que des aides ne pourront être allouées qu'en 2009) . Accord du conseil à l'unanimité (13 voix) pour la solution en cuivre. Des devis ont été également réalisés pour la restauration de verrières pour un coût THT de 3504€. Ces dépenses seront imputées sur l'argent du legs de Mme PERROUAULT.

⇒ Enfouissement des réseaux 1^{ère} partie : presque terminé. Le consuel doit venir vérifier les travaux .

⇒ Eclairage public : M. le Maire donne la liste des points noirs du village où vont être installés les flèches provenant des poteaux démontés dans la Grande rue, les lanternes existantes sur les poteaux seront replacées entre l'Omignon et la Boucherie. Coût de la pose : 90.80€ ht par point lumineux (12 à 13 points lumineux sont concernés) .

⇒ Travaux voirie : la commission a fait le tour du village avec M. LIESSE de la D.D.E. de HAM pour lister les travaux de réparations de chaussée : rue du jeu de paume – du cimetière – descente de la Cabourerye – route de DOUVIEUX à FLEZ – Grande rue devant le n°48 –

*JB GRU demande s'il y a possibilité de faire poser des bandes de ralentissement et un panneau 50 à l'entrée du hameau de FLEZ pour faire ralentir les véhicules . M. GRAVET et G. DEBAIL signalent que les bus scolaires passent semble t'il à grande vitesse : M. VALLETTE – Président du SIVOM – précise que des contrôles de disques tachygraphiques sont effectués et qu'il n'y a pas d'infraction.

➤ **Contributions année 2006 inscrites au budget :**

- SIVOM de HAM : 2460.08€ (Reliquat de 2005 gymnase - équipe Rmiste -mission locale- déneigement-gendarmerie)

.../...

- SIVOM de PERONNE : 3322.48€ (lycée – administration générale)

➤ Délibérations votées à l'unanimité :

- Cotisation 2006 Association de Protection des Animaux de St QUENTIN : 170.37€ + 11.88€ par enlèvement d'année.
- Cotisation 2006 syndicat d'aménagement hydraulique : 55€
- Cotisation CAUE : 30€
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : supprimée à compter de 2006 suite à l'adhésion à la Communauté de communes -
- Gestion des poteaux d'incendie confiée à la SAUR France : après lecture du devis établi par la SAUR pour le contrôle et l'entretien de 13 poteaux incendie & de la réserve de FLEZ , accord du conseil pour la signature d'une convention liant la commune à la SAUR selon les tarifs proposés : forfait annuel de 55€ HT par poteau + une visite quadriennale à 10€ HT (peinture) . M. le Maire signale que deux P.I sont obsolètes (1 à FLEZ et 1 rue de TERTRY après le café du carrefour) ; il n'y a plus de pièces pour les réparer. En cas de changement , il faudrait compter environ 1500€ HT par P.I.

➤ Questions diverses :

- M. le Maire informe le conseil que lors de la réunion de la Com de Com de HAM du 16-02-2006 il a été procédé à l'élection des représentants des communes dans les diverses commissions de travail . Il précise également que dorénavant les associations sportives pourront percevoir des subventions de la part de cette Com de Com (à condition de respecter certains critères et de fournir les justificatifs réclamés).
- L' O.T.S.I. du Pays Hamois s'est regroupé avec celui de PERONNE , il n'y aura donc pas de cotisation à payer en 2006.
- M. le Maire informe le conseil d'une rencontre qui aura lieu en mairie le 8 mars à 9h avec le directeur du secteur postal concernant le devenir du bureau de poste de MONCHY. Tout le monde est convié à y participer.
- MH DUJARDIN a été à l'Assemblée générale du Comité Départemental du Tourisme et explique que ce sont les lieux de mémoire, les chapelles et les églises qui seront à l'honneur cette année.
- P. LEVERT est allé à l'Assemblée générale de l'association Vie Libre à HAM. Il signale que la plantation d'environ 3ha de peupliers rue de DEVISE , au marais de DOUVIEUX , au grand marais et chemin du coubiton a débuté cette semaine.
- Y. BRESOUS a assisté à la commission « animations jeunesse » de la Com de Com au cours de laquelle il a été question des animations organisées à HAM pendant les différentes vacances scolaires (pour les 13/18 ans) . Possibilité d'organiser des animations ponctuelles.
- Les inscriptions pour le CLSH de juillet à MONCHY ont lieu mardi 7 mars au Foyer rural.
- Y. BRESOUS informe les conseillers que, dans le cadre du jumelage, nos amis allemands viendront à MONCHY le week-end des 29 – 30 avril 2006.
- M. GRAVET évoque le problème du portail de M. Gilles HURIER.
- M. DUPARCQ demande quand sera terminée la démolition de l'ancienne râperie et signale des peupliers malades près de l'étang.
- M. RIGAUX évoque la possibilité d'achat de panneaux à poser lors de l'instauration des barrières de dégel.

Levée de séance à 22h55

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 AVRIL 2006 à 20h30

Présents : A.VALLETTE - M.GOURLIN - P.LEVERT- Y.BRESOUS - MH DUJARDIN - M. DUPARCQ - M. GRAVET - G DEBAIL - P VANDEROSIEREN - J F CARBONNAUX- MI ISTE -JB GRU - J BOILLEAU & C CHORIER - Trésorier municipal -
Absent excusé avec procuration à G DEBAIL : M RIGAUD Secrétaire de séance : MI ISTE

M. le Maire présente aux conseillers M. Christian CHORIER - Trésorier de HAM - NESLE remplaçant de M. METTE qui va présenter le budget.

Compte rendu de la précédente réunion approuvé à l'unanimité.

1. SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2006 : Accord à l'unanimité pour un total de **7000€**.

Reconduction des sommes allouées en 2005 sauf modification pour certaines associations:

- Familles rurales : 800€ pour la ruche de juillet 2006 (35 inscriptions à ce jour) et 500€ pour le camp d'ados en préparation (à ce jour 12 inscriptions).
- Amicale des deux étangs: suite à la pollution de l'année 2005, afin d'aider cette association à ré-empoissonner les étangs (achat de truites) accord pour allouer un supplément de 155€ (soit 555€ pour 2006). Un courrier sera adressé à la personne qui a pollué l'Omignon en 2005 pour lui demander une indemnisation.
- Olympique de MONCHY Football : pas de subvention communale car suite à l'entrée de la commune dans la Communauté de Communes du Pays Hamois, la subvention sera versée par cette organisme. Patrice VANDEROSIEREN demande la date de versement car il faudrait que celui -ci soit effectué en juin pour ne pas pénaliser les finances du club. M. le Maire le rassure en précisant que si nécessaire la commune pourra intervenir si la subvention se fait attendre .
- Club de Judo : pas de subvention communale car suite à l'entrée de la commune dans la Communauté de Communes du Pays Hamois, la subvention sera versée par cette organisme.
- Jumelage: subvention en hausse car nos amis allemands sont reçus à MONCHY les 29/30 avril 2006.

M. le Maire donne ensuite la parole à M. CHORIER- Trésorier Municipal - pour la présentation du budget -

2. BUDGET 2006 & TAUX D'IMPOSITIONS 2006 - votés à l'unanimité-:

☞ **total des dépenses & des recettes de la section d'investissement : 307342€**

dont détail de certains articles : remboursement du capital des emprunts en cours pour 3000€ (il ne reste que deux emprunts) -reprise du déficit d'investissement 2005 pour 50907€ -Travaux bâtiments communaux (cimetière) 40000€ -Réhabilitation du logement 19 grande rue:25000€ Vitraux église : 21000€ - Réfection court de tennis : 20000€ - Peupleraies : 19000€ - travaux au Foyer rural : 4000€ -Illuminations : 1500€ - Imprévus : 6000€ - Programme voirie 2006 : 62000€-

Martial GRAVET demande ce que comporte ce programme voirie - M. le Maire détaille ce qui a été retenu par la commission lors de leurs trois réunions précédentes : trottoirs grande rue entre la Superette & la Poste pour 3933€, parkings & voirie le long et autour du cimetière pour 22365€ et réfection d'une partie d'environ 500m du chemin de la croix noire situé à Montécourt pour 23753€ soit un total HT de 50975€ (plus diverses bordures à remplacer selon devis). Une discussion sur l'opportunité de refaire ce chemin s'engage; M. GRAVET contestant l'inscription des travaux de réfection du chemin de la croix noire utilisé par deux cultivateurs alors qu'il y aurait d'autres priorités plus importantes dans la commune (trottoirs dans les hameaux par exemple) et s'étonne ainsi que Patrice VANDEROSIEREN que ce programme 2006 figure au budget alors qu'il n'a pas encore été approuvé par le conseil municipal. M le Maire fait remarquer que justement le budget est proposé au vote et que d'autre part il y a eu

sur ce sujet trois réunions de la commission voirie- urbanisme et que la décision a été prise à l'unanimité après discussion du devis et de la longueur du chemin à prendre en compte Marie-Hélène DUJARDIN précise que le travail des commissions doit être respecté mais que chacun a le droit d'avoir une opinion.

J.B GRU tient à apporter quelques précisions : il explique que les cultivateurs paient -en plus de leurs impôts - à l'Association Foncière une taxe à l'hectare de 7.65€ chaque année pour l'entretien des chemins, que le taux d'imposition du foncier non bâti est le plus élevé des quatre taux et que dans certaines communes l'entretien des chemins est entièrement à la charge de celles -ci ; or à MONCHY depuis 10 ans il n'a été réalisé de travaux que sur le chemin de LANCHY.

Après ces échanges verbaux, M. le Maire demande au conseil de voter pour ou contre le programme voirie 2006 tel que présenté : adoption par 12 voix pour et 2 voix contre (en précisant que les 2 voix contre ne visent que le chemin de la croix - noire).

Un emprunt de 35000€ sera à envisager courant 2006 (pour travaux du cimetière & du tennis) . Le total des prévisions de subventions pouvant être versées en 2006 est de 49368€. La somme nécessaire à équilibrer cette section d'investissement et qui sera prise sur la section de fonctionnement s'élève à 124977€ .

☞ **total des dépenses & recettes de la section de fonctionnement : 511567€.**

Détail des principales dépenses & recettes :

- Excédent de 2005 reporté pour 185762€
- impôts & taxes : 157190€ dont 156230€ de contributions directes (voir tableau ci-dessous)
- Dotations d'état & participations : 153305€
- produits des services : 5310€ - M. le Maire fait remarquer que cette année, compte tenu du mauvais prix du bois, il n'y a pas de prévision de vente de peupliers; mais si le cours remonte en cours d'année, possibilité de vendre en fin d'année des arbres de la peupleraie sise derrière le terrain de l'Omignon. Une réunion de la commission peupleraies sera faite à ce sujet en juin pour décision à prendre.
- à noter en recettes la suppression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la diminution des contributions; puisque les charges d'ordures ménagères, incendie et office de tourisme sont maintenant réglées par la Com. De Com (voir ci-dessous)
- charges à caractère général :120940€ (dont 1200€ pour 580 ex de bulletins soit 1.96€ le bul.)
- charges de personnel & charges sociales: 123850€
- autres charges de gestion courante (contributions- cotisations...) : 124530€
- remboursement des intérêts des emprunts en cours pour 1020€
- dépenses imprévues : 15300€
- virement de 124977€ pour équilibrer la section d'investissement.

Budget 2006 établi avec une baisse des taux d'impositions suite à l'entrée de MONCHY dans la Communauté de Communes du Pays Hamois, envers qui certaines dépenses ont été basculées et ne figurent donc plus sur le budget communal : Contingent incendie SDIS pour 30475€, SIVOM de HAM pour 12886€ et cotisation OTSI pour 900€ soit 44261€. D'où une baisse logique des taux de 22% pour l'année 2006 donnant un produit fiscal de 156230€.

P° mémoire taux 2005	Taux voté en 2006	Intitulé des taxes	Bases d'imposition 2006	Produit fiscal voté en 2006
8.32%	6.48%	habitation	408200	26451
11.43%	8.91%	foncière bâti	828400	73810
27.98%	21.80%	foncière non bâti	82200	17920
6.70%	5.22%	professionnelle	728900	38049
			2047700	156230

M. le Trésorier commente ce budget en indiquant que la commune est très peu endettée (largement en dessous de la moyenne); que les travaux se sont faits par auto-financement et que le fonds de roulement est très satisfaisant, il est tout à fait possible de recourir à l'emprunt. Il faut toutefois noter une baisse conséquente du produit de la taxe professionnelle qui en sept ans a perdu environ un produit de 30000€ par an.

Les dépenses sont bien maîtrisées et l'ensemble des taux d'impositions est inférieur à la moyenne. La situation actuelle démontre une gestion saine. Il invite la commune à poursuivre dans ce sens.

3. Délibérations votées à l'unanimité :

- Taux d'impositions (cf tableau ci - dessus)
- Délégué suppléant en remplacement de M. Philippe DUPARCQ - démissionnaire- auprès de l'AMEVA (syndicat mixte d'aménagement du bassin versant) : Yannick BRESOUS .

4. Fleurissement : Marie- Hélène DUJARDIN expose ce qui a été décidé en commission le 29 mars afin de préparer le concours des villages fleuris, la commune s'étant inscrite pour 2006. Divers travaux d'embellissement dans divers quartiers du village sont à prévoir, avec l'aide d'administrés bénévoles qui assurent déjà soit l'entretien soit l'arrosage de massifs et talus : barrières et ponts sur l'Omignon à repeindre, pose de jardinières, création de massifs sur le thème du Souvenir - bleuets et coquelicots- car 90ème anniversaire des batailles de la Somme, aménagement de talus.....Une circulaire sera distribuée aux habitants et une réunion d'information aura lieu au foyer rural le mardi 2 mai après le club des aînés.

5. Questions diverses:

- Martial GRAVET informe le conseil qu'il a été saisi de deux demandes d'administrés:
 - * M. Jean - Pierre SAMSON aimerait qu'une lampe soit posée dans le virage à la sortie de DOUVIEUX en allant vers QUIVIERES (point noir dangereux sur l'avant dernier poteau).
 - * Mme DELCROIX demande s'il est possible qu'un miroir soit installé à l'angle des rues G. BABEUF et de l'étang, afin de pouvoir mieux voir arriver les véhicules descendant de la Place du 11 novembre par la rue de l'étang, car visibilité mauvaise en bas de la côte pour les personnes qui circulent dans la rue BABEUF. Ces deux demandes vont être examinées (1).

- Michel DUPARCQ demande que pendant la fête de la St Pierre fin juin (semaine où les forains sont sur la place) une sécurisation des abords de l'école soit mise en place - comme demandé lors du conseil d'école par certains parents- : panneaux de signalisation « attention fête foraine » à acheter, pose de panneaux 30 à l'heure pour forcer les véhicules à rouler moins vite et présence d'employés communaux à l'entrée et à la sortie des élèves.
La demande va également être examinée.

- Philippe LEVERT demande s'il est envisagé par la Com de Com un compostage des déchets verts chez les particuliers comme cela a lieu sur NESLE, avec dépôt d'un container. M. le Maire lui dit que ce projet est à l'étude et confirme que le ramassage des déchets verts est très coûteux.

➤ Yannick BRESOUS rappelle aux conseillers l'arrivée des amis allemands le week-end des 29 /30 avril et leur demande d'être présents au pot servi pour leur arrivée le samedi en fin de matinée. La liste des familles n'a pas encore été envoyée .

M.VALLETTE remercie M. CHORIER et convie les membres présents à boire le verre de l'amitié.

Fin de séance à 22h25

P.S : (1) renseignement pris - la pose d'un miroir est réglementée par un arrêté ministériel et implique la pose d'un panneau STOP dans le bas de la rue G. BABEUF.

Un devis va être demandé et la commission voirie donnera son avis.

SUBVENTIONS ALLOUEES SUR BUDGET 2006			
INTITULE	P° mém.2004	P° mém.2005	2006
Familles Rurales (CLSH petits)	800	800	800
Familles rurales (camp d'ados)	610	2785	500
Comité de Jumelage (récep° jumeleurs)	250	250	600
Judo - Club (pris par C. de Com)	550	550	0
Olympique Monchy (pris par C. de com)	1000	1000	0
Gymnastique Volontaire	400	400	400
Tennis-Club	366	400	400
Les Aînés Ruraux	382	400	400
A.D.M.R.	244	500	500
Club des Supporters de l'OM	122	130	130
Amicale des 2 Etangs (pb pollu°)	400	400	555
Section des ACPG -CATM	191	200	200
Sonorisation Fêtes-PRESTEL	305	305	305
Lecture & Culture	31	40	40
Coopérative scolaire	900	900	900
Les Papillons Blancs	84	85	85
AS.Recherche/Cancer	84	85	85
La Vie Libre	107	110	110
Le Souvenir Français	31	35	35
La Croix - Rouge	107	110	110
AS.Valentin HAUY	23	25	25
U.D.A.U.S. Amiens	153	155	0
Le Secours Catholique	46	50	50
Paroles d'Espoir	100	100	100
Solidarité ASIE	/	500	0
Divers	214	/	670
SOMME TOTALE	7500	10315	7000

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JUIN 2006

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS – M.H DUJARDIN- G DEBAIL - JF CARBONNAUX - M GRAVET –: MI ISTE – P VANDEROSIEREN – J BOILLEAU

Absents excusés avec procuration : M RIGAUX & JB GRU

Absent excusé : M DUPARCQ

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance (04/04/2006) est approuvé à l'unanimité.

➤ **ECLAIRAGE PUBLIC & ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

Les travaux sont pratiquement terminés : candélabres posés, il ne reste plus qu'à reboucher les trous. Les flèches démontées ont été replacées aux différents points noirs de la commune.

Il reste à solutionner le problème de l'éclairage de la cabine téléphonique de la Mairie (lampe qui grille très souvent).

En ce qui concerne la deuxième tranche des travaux d'enfouissement, nous attendons le devis .

Il y a un changement dans le mode d'attribution des subventions du Conseil Général , les sommes allouées sont désormais prises sur l'enveloppe du canton.

➤ **AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG**

L'accord a été donné par le Conseil Régional (dans le cadre du 1% A.29) pour subventionner ces travaux de la première tranche (de la boucherie au n° 18 grande rue) Le dossier va être repris. Les demandes au Conseil Général et Conseil Régional ; les conventions 1% A.29 et départementales ; le choix du maître d'œuvre et l'appel d'offres vont être effectuées.

➤ **REFECTION DU TENNIS**

Accord de la Région pour le pré-financement des travaux qui sont pratiquement terminés, il ne reste qu'à terminer la peinture.

➤ **VITRAUX EGLISE ST PIERRE**

M. le Maire explique au conseil que suite à une hausse très importante du prix du cuivre (pratiquement le double) et aux nombreux vols de ce matériau, il faudrait revoir la façon de protéger les vitraux (grillage en acier galvanisé laqué au four) M. DENEUVILLE va rechiffrer exactement le coût de ces travaux.

Côté subventions : La DRAC ne subventionne pas ces travaux. Le Conseil Général peut nous accorder 30% du THT . L'architecte des Bâtiments de France a donné son accord pour la réalisation de cette protection.

➤ **LOGEMENT 19 GRANDE RUE**

Accord de la Région pour allouer 20% du THT en subvention si l'Etat dit oui (somme de 16€) . Le Conseil Général serait également d'accord. Attendre la rentrée de septembre pour confirmation.

➤ **PARKINGS RUE DU CIMETIERE**

Accord du Conseil pour l'établissement d'un dossier de demande d'aide dans le cadre des amendes de police - THT des travaux prévus 20203.30€ - possibilité d'obtenir 30% de cet HT soit 6060€ .

➤ **ACHAT BANDE DE TERRAIN A Mme HUBERT**

Nécessité d'acheter environ 11m² de terrain à Mme HUBERT près de l'église, dans le cadre de l'aménagement des abords de l'église. Une division parcellaire a été faite par le

cabinet METRIS. La négociation se fera par l'intermédiaire de Maître POINTIN à HAM.
Accord du Conseil.

➤ **CONCOURS DE VILLAGES FLEURIS**

Marie-Hélène DUJARDIN relate ce qui a été dit lors de la réunion d'informations du 3 mai 2006 (24 présents) et expose les travaux réalisés à ce jour : plantation d'arbustes à fleurs, de vivaces, de plantes à massifs.

Elle déplore vivement les dégradations et vols commis dans divers endroits du village, alors que certains riverains avaient donné de leur temps pour embellir les trottoirs, talus....Une plainte a été déposée en Gendarmerie.

Le jury départemental passera mercredi 21 juin matin dans la commune.

En ce qui concerne le concours communal des maisons fleuries, les habitants doivent venir s'inscrire en Mairie avant le 30 juin (des affiches ont été déposées)

➤ **FETE LOCALE & FETE NATIONALE**

Fête de la St Pierre les 24 & 25 juin : défilé de la fanfare PHARAONIA CORPS de ST QUENTIN le dimanche à 15h30 – Coût de la prestation 800€.

Lundi à 17h30 distribution de tickets de manèges aux enfants domiciliés dans la commune : accord du conseil pour allouer la somme de 510€ réparties entre les trois forains.

Pour 2007, se renseigner sur l'éventuelle venue des géants de HAM avec une fanfare.

13 & 14 juillet : Tour de table pour élaboration des permanences aux divers stands le 14 juillet en collaboration avec certaines associations communales.

Barbecue le 13 au soir avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

MH DUJARDIN rappelle aux organisateurs qui ont besoin de lots de la prévenir à l'avance pour les achats. Une réunion de préparation aura lieu le mardi 11 juillet à 19h.

➤ **REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS**

Le règlement de service établi par la Communauté de Communes qui a été distribué aux conseillers municipaux suite à la mise en place des diverses collectes (résiduelle – sélective- encombrants & déchets verts) ne soulevant aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Martial GRAVET signale le bruit anormal fait par le camion de l'entreprise BERTOUT lors de son passage. M. le Maire va lui en parler. Il demande également si le ramassage des déchets verts est vraiment nécessaire à MONCHY car cela a un coût élevé pour la collectivité. M. VALLETTE précise qu'actuellement il représente environ 6kgs. par habitant par mois et que la compétence relève de la Communauté de Communes.

Ramassage des encombrants fixé au lundi 19 Juin.

➤ **DÉCHETTERIE DE FORESTE – AVENANT AU CONTRAT-**

Accord du Conseil pour la signature d'un avenant entre la Commune et la Communauté de Communes du Vermandois pour l'utilisation de la déchetterie de FORESTE. La fréquentation par nos administrés est meilleure qu'en 2004. Tarif année 2006 : 5.50€ par habitant soit un total de 4064.50€.

➤ **Délibérations votées à l'unanimité :**

- Cotisation 2006 déchetterie de FORESTE : 4064.50€ .
- Achat tickets de manèges 2006 : 510€
- Remboursement trop payé sur facture de plantations peupliers par l'entreprise CRETE : 229.22€
- Remboursement des frais avancés par M. le Maire pour le voyage à BRUXELLES : 572.50€

.../...

- .../...
- Décentralisation des aérodromes : Suite aux réunions concernant cette décentralisation et au projet de transfert gratuit de l'aérodrome de PERONNE ST QUENTIN à la Commune ; un courrier avait été envoyé en Préfecture sous couvert de la Sous- Préfecture pour indiquer que la Commune ne pouvait reprendre cet aérodrome dans les conditions annoncées. Monsieur le Maire demande au Conseil de confirmer ce courrier par une délibération.
 - Souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole : accord pour une somme de 35000€ sur 20 ans à taux fixe de 4.35% , échéance semestrielle. Mise à disposition des fonds en septembre 2006 et premier remboursement en mars 2007. Trois organismes bancaires ont été contactés.

➤ **Questions diverses :**

- M . VALLETTE informe le Conseil de la liquidation judiciaire du Centre Ecole de Parachutisme de la Somme (raison pour laquelle il n'y a plus de sauts de parachutes depuis Pâques) . La Fédération doit prendre une décision prochainement .
- L'Amicale des deux étangs a envoyé une lettre de remerciements pour l'octroi de la subvention 2006.
- Un pot de l'amitié aura lieu en mairie le mardi 20 juin suite au départ de M & Mme MEGLINKY et à l'arrivée de M. & Mme BLAUDEZ – nouveau boulanger-.
- Evocation du projet de MARPA sur MATIGNY : une enquête auprès des personnes âgées est actuellement en cours de réalisation.
- MH DUJARDIN explique que lors de la réunion de la Communauté de Communes de PERONNE , il a été examiné notre demande de résiliation de fréquentation par nos élèves de la piscine de PERONNE (car à compter de Septembre 2006 nous irons à HAM) . Un accord a été donné pour résiliation du contrat au 30 Juin, tout en acceptant que les enfants du C.L.S.H. puissent y aller en Juillet.
- R.P.C MONCHY- TERTRY – DEVISE : Mme GOURLIN précise que des devis sont encore attendus pour l'implantation d'une nouvelle classe sur MONCHY (après fermeture de celle de DEVISE)
- Peupleraies : P. LEVERT signale des arbres cassés rue de l'étang. Un traitement contre la rouille sera réalisé cet été comme à l'habitude sur certaines pièces (rue du jeu de paume, route & bois de DEVISE) .
- A.D.S.L.: intervention de M. GRAVET suite à la pétition circulant dans la commune au sujet de la non éligibilité de certaines zones du village. Malgré le Re-ADSL de nombreuses personnes ne peuvent pas se connecter.
Monsieur le Maire rappelle qu'en effet les quatre hameaux de MONCHY n'ont pas le Re-ADSL. Il a interrogé France TELECOM qui dit ne rien pouvoir faire dans un délai rapproché. Il a pris contact avec Monsieur LAGACHE – Conseiller Général chargé des T.I.C. au Conseil Général- concernant le Wi-max . Il a également demandé au Président de l'ADES de faire un courrier dans le même sens aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général.

Levée de séance à 22h15

MANIFESTATIONS PREVUEES AU COURS DU DEUXIEME SEMESTRE DE L' ANNEE 2006

- **Juillet :**
- **Foyer rural réservé pour le C.L.S.H Familles Rurales**

Dimanche 9 : Concours de pêche « adultes » Amicale des étangs

Jeudi 13 : Barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice

Vendredi 14 : Animations diverses par toutes les associations – Fête nationale-

Dimanche 16: Concours de pétanque – Club des Supporters –

Dimanche 16: Concours de pétanque – Club des Supporters –

Samedi 29 : Fête du CLSH – Familles rurales –

♦ **Août :**

Samedi 19 : Concours de pêche « 6-16 ans »- Amicale des 2 étangs-

- **Septembre:**

/

- **Octobre:**

Dimanche 1er : fermeture de la pêche en 1ère catégorie –Omignon (à confirmer)

Samedi 7 octobre : Soirée jeu Champions en Pays de Somme .

Samedi 14 : loto quine organisé par l'Olympique de MONCHY

- **Novembre :**

Samedi 11 : repas des aînés – Municipalité-

Samedi 18 : loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs

- **Décembre :**

Samedi 2 : après – midi animations pour le Téléthon

Vendredi 15 : Concert de Noël église St Pierre

Dimanche 17 : spectacle Arbre de Noël communal

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE

*Bibliothèque -
Médiathèque de
Monchy-Lagache*

Adresse : 13 Grand' Rue
Téléphone : 03.22.85.29.66
E-mail : [biblid.monchy-lagache@wanadoo.fr](mailto:bibilid.monchy-lagache@wanadoo.fr)



FERME	
OUVERT	



Durant les vacances scolaires, les créneaux « écoles » sont remplacés par des heures normales d'ouvertures

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
09H - 10H		ECOLE				
10H - 11H					ECOLE	
11H - 12H						
12H - 13H						
13H - 14H						
14H - 15H		ECOLE				
15H - 16H					ECOLE	
16H - 17H				ECOLE	ECOLE	
17H - 18H						
18H - 18H30						

Attention les créneaux « écoles » peuvent être sensiblement changés à la rentrée scolaire

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves

Au 1^{er} janvier, la section de Monchy/Quivières comptait dans ses effectifs 51 ressortissants des Services de l'ONAC-VG Somme dont 5 AC.PG, 34 CATM, 2 TOE, 5 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Notre Ami Edmond Jouy nous a quittés ce 15 juin à l'âge de 90 ans, un fidèle parmi les plus fidèles qui a été un pilier de notre Association aux côtés du Président Jacques Carbonnaux.

Pour ce premier semestre, nos activités ont été nombreuses et variées :

21 janvier : à Nouvion en Ponthieu - Comité départemental

22 janvier : à Monchy Lagache - Repas dansant en association avec nos Amis du Club de l'Omignon

12 mars : à Athies - Congrès cantonal

13 et 14 mai : à Flixecourt - Congrès départemental

8 mai : à Monchy Lagache - Commémoration de la Victoire 1945

9 juin : à Arras - Congrès National

18 juin : à Ham - Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

1^{er} juillet : au Mémorial Terre-neuvien de Beaumont Hamel et au Mémorial Franco-britannique de Thiepval - Commémorations officielles du 90^{ième} anniversaire de la Bataille de la Somme.

Pour le deuxième semestre 2006, sont prévus :

à Monchy Lagache :

les cérémonies officielles du 14 juillet et du 11 novembre aux côtés de la Municipalité.

à l'extérieur :

le samedi 2 septembre : à Ham - Commémoration de la Libération du Pays Hamois

le dimanche 10 septembre : à Rancourt - Cérémonies liées au 90^{ième} anniversaire de la Bataille de la Somme

le samedi 16 septembre : à Doullens - Comité départemental

le lundi 16 octobre : à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette - Pèlerinage national du Souvenir AFN

le mardi 5 décembre : à Brouchy - Journée d'Hommage National aux Morts pour la France en AFN.

Et dès maintenant, réservez-nous votre **dimanche 28 janvier 2007** pour notre repas dansant animé par l'orchestre musette "Ludo" de Méharicourt

Nos représentants :

- au Bureau local : A. Vallette, Président - A. Bujadinovic, Vice-président - Nicole Chassagnoux, Secrétaire - J-P. Dennequin, Trésorier - R. Teinielle, Représentant des AC.PG - F. Marczak, Représentant des CATM - Anne-Marie Pist, Représentante des Veuves et J.L. Henry, R. Allégaert, A. Boulanger, nos trois Porte-drapeau
- au Bureau cantonal : A. Bujadinovic, Président - A. Vallette, Vice-président - J-P. Dennequin, Trésorier - Anne-Marie Pist, Représentante des Veuves - G. Maquet, Membre et G. Dodeuil, Membre de la Commission de contrôle des comptes cantonaux
- dans les instances départementales : J-P. Dennequin et Anne-Marie Pist, délégués cantonaux aux congrès et comités départementaux
- au niveau national : A. Bujadinovic, Membre régional suppléant au Comité fédéral.

A noter qu'André Bujadinovic, lors du dernier congrès départemental, n'a pas souhaité voir renouvelé son mandat de Secrétaire Général départemental.

Bonnes vacances à vous tous et à vous retrouver à nos côtés lors des cérémonies patriotiques. SACHONS NOUS SOUVENIR.

Le Bureau, le 13 juillet 2006

AMICALE DES 2 ETANGS ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MONCHY LAGACHE

Toutes les manifestations de cette année 2006 ont été et seront marquées par le 10^{ème} anniversaire de notre Amicale. En effet, l'Amicale voyait le jour le 1^{er} mars 1996, réunion statutaire le 15 mars, enregistrement en Sous-préfecture sous le n° 4/02464 le 18 mars avec parution au Journal Officiel du 3 avril 1996.

La journée de la truite du samedi 6 mai, à travers un lâcher de 30 kg de truites en provenance du Vivier de l'Omignon, a donné pleine satisfaction à une trentaine de pêcheurs dont de nombreux jeunes monchysois. Une bien belle journée à renouveler.

La Fête de l'Amicale, couplée avec le Feu de la Saint Jean, du samedi 17 juin, faute de visiteurs, n'a pas eu le succès escompté. Malgré tout, trois satisfactions :

- la mise à disposition des enfants et des parents d'un attelage et de trois poneys en provenance du Gîte Equestre de Tréfcon a été fortement appréciée de tous
- un très beau Feu de Saint Jean. Merci aux Jeunes Membres du Bureau qui en ont assuré la construction
- un nombreux public au moment de l'allumage du Feu.

Le concours « Adultes » du dimanche 9 juillet a vu :

- en matinée, 13 pêcheurs s'affronter pendant 2 heures
- en après midi, 8 équipes de deux pêcheurs se défier pendant 3 heures.

Sur la journée, 22.160 grammes représentant quelque 400 poissons ont été sortis du grand étang.

A noter qu'un monchysois, le « Jeune » Ludovic GOUPIL, a remporté la Coupe du Président pour une prise de 1.710 grammes, la plus grosse prise de la journée et la première place du concours individuel avec un total de 2.880 grammes. Félicitations à lui car la partie n'était pas facile, il y avait quelques fines cannes habituées des concours régionaux.

A retenir, pour le deuxième semestre :

- **samedi 19 août en après-midi**, le concours des « 6/16 ans » avec ses trois classements, 6/8 ans, 9/12 ans et 13/16 ans et l'attribution du challenge Philippe BLONDEL au meilleur Monchysois
- **samedi 18 novembre en soirée**, au Foyer Rural, notre loto-quine.

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément du timbre piscicole, sont en vente au CAFE des SPORTS.

Que nos étangs communaux restent un but de promenade et un lieu de détente pour les Amis de la nature.

BONNES VACANCES A VOUS TOUS

Le Président, André BUJADINOVIC
Mon Village – juillet 2006

AMICALE DES 2 ETANGS
Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

**ETANGS COMMUNAUX
DE LA CABOURERYE**

Samedi 19 août 2006

CONCOURS des 6-16 ans

Carte statutaire exonérée obligatoire

Inscription préalable auprès de Lucien BLONDEL
Droit d'inscription offert par l'Amicale
Classement sur trois catégories

- 6/8 ans
- 9/12 ans
- 13/16 ans au premier janvier 2006

Horaires

- | | |
|-----------------|---------------------------------|
| - 13h30 | Accueil des participants |
| - 14h00 | Tirage au sort des emplacements |
| - 14h25 | Amorçage |
| - 14h30 à 16h30 | Action de pêche |
| - 16h30 à 17h00 | Décompte des points |
| - 17h00 à 17h30 | Goûter et rafraîchissement |
| - 17h30 | Remise des récompenses |

Coupes et récompenses

- Coupe du Président, pour la plus grosse prise
- Challenge Philippe BLONDEL pour le meilleur monchysois
- Coupe pour les trois premiers de chaque catégorie
- Médaille pour les suivants
- Récompense pour tous

Buvette sur place



NOUVEAU COURT A VOUS DE JOUER

OPERATION PASS TENNIS :

A cette occasion et en partenariat avec la F.F.T , le club offre (avant le 31/08) aux 20 premiers inscrits (non licencié 2005) une réduction de 50% (limitée à 2 par famille) sur cotisation 2006 .

Inscriptions : H Dujardin : 03.22.85.65.07 J-B Gru : 03.22.85.69.63

STAGE d'ETE

Pour les enfants de 5 à 18 ans , inscrits , non inscrits au club , **du 21 au 25 août**
Inscriptions avant le 19 août , **Tarif : 25 € - 5 € (offre promo du club) = 20 € .**
S Duparcq : 03.22.85.65.49

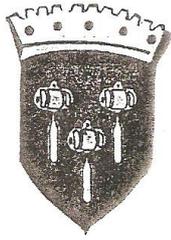
Cotisations pour la saison 2006

<u>Adultes :</u>	40€ la 1ere pers	28€ la 3eme pers
	34€ la 2eme pers	14€ - de 18 ans

Les cotisations et les tickets horaires (3€) sont à prendre chez Hervé Dujardin ou Jean-Baptiste Gru .

Le club remercie Mr le maire d'avoir eu son court avant les grandes vacances .
Le bureau

Président : Jean-Baptiste Gru Trésorier : Hervé Dujardin
Secrétaire : Sandrine Duparcq



Olympique Monchy

Présidente : Mme Arlette PEZET
Vice-président : Mr Hervé DUJARDIN
Secrétaire : Mme Elisabeth PIST
Trésorier : Mr Philippe GOURLIN

Responsable seniors et 15 ans : Mr Marc GRIMAUX
Responsable Benjamins et Poussins : Mr Denis CHASSAGNOUX

La saison 2005-2006 s'achève :

- l'équipe Première termine 6^{ème},
- l'équipe réserve termine 6^{ème},
- les 15 ans finissent 5^{ème}.

Félicitation aux Benjamins pour leur parcours (phase finale à Ham).

L'assemblée générale a eu lieu fin Juin, les points évoqués furent :

- trop de cartons cela coûte trop cher au club,
- l'impolitesse de certains Jeunes et Seniors envers leurs dirigeants,
- remerciements à la commune pour l'entretien du terrain et des vestiaires,
- remerciement à la com.com pour la subvention accordée au club,
- bilan financier satisfaisant.

Pour la saison 2006-2007, le club est heureux d'accueillir 5 nouveaux joueurs et 6 nouveaux dirigeants.

Début juillet les dirigeants se sont réunis pour former un nouveau bureau (place de président vacante depuis janvier).

Après beaucoup de discussions, le club a trouvé une nouvelle présidente Mme Arlette PEZET (formation du bureau au début), merci à elle pour son investissement à l'Olympique Monchy.

Félicitations à Mr et Mme HERY pour la naissance de leur petit Julien.

Reprise de l'entraînement le 27 juillet à 18h30

Visite médicale les 1 et 8 août à 18h30 au terrain

2^{ème} Tour de la Coupe de France
le Dimanche 27 août 2006.

MONCHY-LAGACHE

Bonnes vacances

Le Bureau

Arlette Pezet à la tête de l'OML

Depuis le mois de janvier, le club de foot était orphelin après la démission de sa présidente, Léone Levaucher. Lundi soir, les membres du bureau ont pourvu à sa succession en élisant de nouveau une femme, Arlette Pezet, bien connue dans le monde du football local. En effet, cette dernière a auparavant occupé le

poste de trésorière et de vice-présidente à l'US Cartigny. Elle a aussi la casquette d'arbitre puisqu'elle officie sur les stades chaque week-end. Sa mission, comme elle l'explique, « sera de resserrer les boulons au niveau du respect sur le terrain par les plus jeunes et de reprendre une présidence qui a été tenue pendant une année par un bureau qui s'est tout de même bien débrouillé ». La nouvelle présidente sera entourée du staff habituel : Hervé Dujardin comme vice-président, Philippe Gourlin comme trésorier et Élisabeth Pist en qualité de secrétaire. Marc Grimaux, entraîneur des seniors et assurant bénévolement les déplacements, continuera son action, ainsi que Denis Chassagnoux qui s'occupera des jeunes.

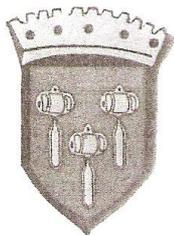
Après la trêve estivale, les joueurs sont attendus les mardis 1er et 8 août à 18 h 30, au stade pour la visite médicale. Les nouveaux joueurs et les bénévoles seront bien entendu les bienvenus.



La nouvelle présidente entend faire régner l'ordre sur le terrain.

D.R.

C.P. du 10/11/06



Club supporteurs
Olympique Monchy

Président : Mr Guy LEBECQUE
Secrétaire : Mme Marie-Noëlle MAYEUX
Trésorier : Mr Marc GRIMAUX

Membres : Mr Denis CHASSAGNOUX, Mme Peggy
DODRE,
Mr Valdemar DEANDRADE, Mr Bruno HERY,
Mr Christian DELAINE

Les manifestations organisées par le club ont connues un large succès que se soit par le loto ou la réderie.

Pour cette dernière le temps n'étant pas de la partie, les exposants ne se sont pas déplacés en grand nombre. Merci à ceux qui ont eu le courage de faire le déplacement.

Félicitations à Mr et Mme HERY pour la venue au monde de leur petit Julien.

Nous regrettons le manque de politesse de certains jeunes envers leurs dirigeants.

En espérant une saison 2006-2007 sous le signe du fair-play au sein du club.

Bonnes vacances
Le bureau

DECHETTERIE DE FORESTE

L'accès à la déchetterie de FORESTE est **GRATUIT** pour tous les habitants de MONCHY – LAGACHE sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile .

Sont acceptés les déchets triés des particuliers

Pour les commerçant & artisans (2m³ par jour maximum):

- Gravats
- Branchages et déchets verts de jardins
- Ferraille et platinage
- Encombrants
- Papier & le verre
- L'huile de vidange moteur & les piles.

Horaires d'ouverture :

Matin de 9h à 12h : Lundi – Vendredi - Samedi

Après- midi de 14h à 18h: Lundi- Mercredi – Jeudi –
Vendredi – Samedi

RAPPEL :

A MONCHY on ne peut déposer que :

- Gravats et terre
- Déchets végétaux

TOUT LE RESTE SERA REFUSE .